

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1101

présenté par  
Mme Ménard

à l'amendement n° 1033 de M. Touraine

-----

### ARTICLE 2

Compléter le seizième alinéa par la phrase suivante :

« Cette conservation doit rester dans un établissement situé en France. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision vise à éviter tout abus.